
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
CINEMATOGRAPHIE NATIONALE

Ouagadougou, le 15/04/2010

COMMUNIQUE OFFICIEL

APPEL A CANDIDATURES-SELECTION NATIONALE

CLAP IVOIRE 2010

La Direction Générale de la Cinématographie Nationale a le plaisir d'annoncer **aux jeunes cinéastes amateurs du Burkina Faso**, l'ouverture des inscriptions en vue de la sélection nationale pour la 10^{ème} édition du Festival - concours de courts métrages, Clap Ivoire (1^{er} au 05 septembre 2010 / Abidjan- RCI).

Les œuvres soumises à la sélection nationale sont de deux catégories : les courts métrages de fiction et les courts métrages documentaires.

- Elles doivent dater de moins de (02) ans
- La durée de l'œuvre doit impérativement être de 06 au 13mn
- L'œuvre présentée, libre de tout droit doit n'avoir jamais été diffusée et distribuée commercialement ni avoir jamais été lauréate d'un quelconque festival
- Les dialogues des films doivent être en français ou sous titrés en français sur support vidéo dans les formats VHS, Betacan, DVCAM, VCD et DVD et dans les systèmes Pal ou Secam.

Le dépôt des œuvres s'effectuera du 19 avril au 20 mai 2010 auprès de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale (DGCN) Immeuble de la culture face au CENASA, à Ouagadougou.

Adresse

01BP 647 Ouagadougou 01
Tél : 50 30 17 83/84

L'œuvre doit obligatoirement être accompagnée du bulletin individuel de participation téléchargeable sur le site du CNAC. www.cnac-ci.com . Vous y trouverez également le règlement général du festival concours Clap Ivoire 2010.

Jeunes Cinéastes amateurs du Burkina Faso, Clap Ivoire est un tremplin, participez à la sélection nationale.



Le Directeur Général

Djakaria HEMA